au FiL

Le journal du Pays fléchois

#80

JUIN-JUILLET 2021

Éclairage_

La mobilité : nouvelle compétence

P4

P6

Initiatives_ Connaître la biodiversité locale

P7

Rencontre avec_ Hortense Prieur, une aventurière dans le cockpit

Pays Fléchois
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

©Philippe Noisette

édito_

© Philippe Noisette

Nadine Grelet-Certenais
Présidente de la Communauté de communes du Pays fléchois
Maire de La Flèche

L'époque et la pandémie mondiale nous ont rappelé que la santé est un sujet primordial. Si notre territoire a très vite été équipé, dès le 21 janvier, d'un centre de vaccination, salle Printania à La Flèche, cette question est plus vaste. Nous travaillons au quotidien au côté des médecins pour faciliter leur installation afin qu'ils puissent exercer dans de bonnes conditions. Depuis de nombreuses années, la Communauté de communes œuvre pour proposer des locaux adaptés dans les communes dotées d'une pharmacie. La Maison de santé du Pays fléchois possède désormais quatre antennes à La Flèche, La Chapelle d'Aligné, Bazouges-Cré-sur-Loir et depuis 2020 à Villaines-sous-Malicorne. Rapidement une infirmière et une ostéopathe se sont installées dans ce nouvel équipement. J'ai le plaisir de vous annoncer que deux médecins généralistes viennent de les rejoindre. Ils pourront recevoir des patients à partir du 1er septembre prochain.

Début mai, nous avons accueilli un nouveau directeur général des services pour la Ville de La Flèche et la Communauté de communes du Pays fléchois. Il a la charge de coordonner et piloter les équipes d'agents mais aussi de mettre en œuvre la politique que nous avons définie pour ce mandat. C'est un maillon important pour maintenir des services publics de qualité, au quotidien, pour les habitants et pour le territoire. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Bel été à tous en pays fléchois, ■

Nous travaillons au quotidien au côté des médecins afin qu'ils puissent exercer dans de bonnes conditions.

En raison de la situation sanitaire, les informations présentes dans ce magazine peuvent évoluer.

en bref_

En raison de nombreux travaux, le centre aquatique L'îlébulle sera fermé du 28 juin au 31 octobre. Au programme, entre autres : changement du carrelage des plages, des douches et de la faïence murale, remplacement des éclairages par des ampoules Led, rénovation d'une partie du réseau d'eau et travaux liés à l'accessibilité des personnes handicapées.

Travaux au centre aquatique

Guide été enfance-jeunesse

Le guide été des animations enfance et jeunesse est sorti. Il regroupe des informations sur les dispositifs pour les 3-25 ans : les accueils de loisirs, les séjours été, la carte Atout jeunes et ses dispositifs ou encore les animations aux lacs de la Monnerie.

Guide à retrouver sur www.paysflechois.fr *ou dans les lieux d'accueil publics du territoire.*

instantanés_

IL L' A DIT

SIGNATURE DE L'ENTENTE POUR L'ARGANCE, LE 20 AVRIL

Les cours d'eau ne s'arrêtent pas aux limites administratives de nos collectivités. Nous devons organiser ensemble leur gestion.

Jean-Claude Boiziau, vice-président du Pays fléchois en charge de Gemapi.

L'ACTU EN CHIFFRE

15 000

Entre le 1er février et le 30 avril, 15 000 masques jetables ont été collectés dans les bornes mises en place par le Pays fléchois.

46

4 jeunes en service civique et 42 élèves de l'IFSI ont été formés à la prévention du numérique par l'Espace multimédia. Ils sont ensuite intervenus dans les écoles du pays fléchois.

18

DU 25 AU 28 MAI, À LA MISSION LOCALE

18 chefs d'entreprise et représentants d'organismes de formation ont rencontré des jeunes de la Mission locale et des demandeurs d'emploi lors de temps d'échanges thématiques.

LE MOT

Élections

Les dimanches 20 et 27 juin, les citoyens doivent voter afin d'élire les conseillers départementaux et régionaux.

Plus d'actualitées sur **paysflechois.fr**

EN IMAGES

16 AVRIL • À COGITO

Le Pays fléchois a signé une convention avec la Chambre des métiers et de l'artisanat. Cette dernière assurera des permanences, tous les mois à Cogito. Premières dates, sur inscription : les 10 juin et 6 juillet.

+ d'infos au 02 43 48 66 11 ou à action-economique@cc-paysflechois.fr.

3 ET 4 MAI • SALLE COPPÉLIA À LA FLÈCHE

Pendant deux jours, l'Agence régionale de santé des Pays de la Loire a organisé un centre de dépistage de la Covid-19 à La Flèche. Sur les 221 personnes testées durant cette opération, 16 étaient positives.

5 MAI • À LA FLÈCHE

Les enfants de l'accueil de loisirs de Bousse ont participé au mois du vélo. Après une prise en main des cycles, les plus à l'aise ont fait une balade le long du Loir pendant que les plus petits ont traversé des parcours.

La mobilité : nouvelle compétence

© Philippe Noisette

Le 11 février dernier, le conseil communautaire a adopté le transfert de la compétence mobilité des communes à l'intercommunalité.
Après délibération au sein de chaque conseil municipal, un arrêté préfectoral validera ce transfert. Explications des enjeux de cette nouvelle compétence.

Quelles alternatives aux déplacements en voiture individuelle sont présents sur le territoire ? C'est la question à laquelle la loi d'orientation des mobilités (Lom) du 24 décembre 2019 tente de répondre. Pour cela, elle définit sur chaque territoire un acteur public compétent chargé de proposer et organiser des solutions locales de mobilité. La Communauté de communes du Pays fléchois a répondu favorablement à cet appel. « *La compétence est toujours pilotée par la Région mais nous entrons dans les discussions*, explique Jean-Pierre Guichon, vice-président du Pays fléchois en charge de la Transition numérique et des mobilités. *Nous mènerons un travail commun pour proposer des aménagements et des services adaptés aux besoins de notre territoire.* »

La Lom crée également le contrat opérationnel de mobilité. Cet outil ouvre les discussions entre les acteurs et institutions et permet de trouver des financements.

Dans un premier temps, un diagnostic est réalisé afin d'identifier les aménagements existants, les acteurs locaux de la mobilité et les difficultés. « *Les communes ont déjà commencé ce recensement*, annonce-t-il. *Nous pourrons ensuite développer une stratégie locale.* »

UN SUJET TRANSVERSAL

Le sujet de la mobilité doit s'articuler avec les autres politiques locales. « *C'est une question transversale avec des implications dans les domaines environnemental, énergétique, social, économique ou d'aménagement*, insiste l'élu. *La mobilité doit faire partie du projet de territoire.* »

Plusieurs axes de mobilité sont déjà identifiés au sein du pays fléchois mais également vers l'extérieur, comme l'axe en direction de Sablé-sur-Sarthe par exemple.

« *Il est important de penser à des transports alternatifs, moins coûteux, moins polluants pour pallier les problèmes de mobilité de certains. C'est le cas des jeunes qui sont souvent dépendants de la voiture de leurs parents.* » Ce sujet avait été relevé dans le diagnostic jeunesse réalisé en 2018. Des systèmes de navettes sont désormais proposés afin de permettre aux jeunes de participer aux dispositifs jeunesse comme Activ'ados, l'été, par exemple. « *C'est une piste à développer* », propose Jean-Pierre Guichon.

D'autres aménagements sont déjà prévus comme la sécurisation du rond-point des Médaillés militaires à La Flèche. « *Cela permettra de relier les pistes cyclables à la voie verte en direction de Bazouges-Cré-sur-Loir.* » Les travaux sont prévus à l'été 2022. Le coût est estimé à 400 000 € dont 73 % sont financés par la Région et le Département notamment. ■

Un abri vélos sécurisé

Des initiatives existent déjà dans le pays fléchois pour faciliter l'utilisation de transports alternatifs à la voiture individuelle. Exemple avec l'installation d'un abri vélos sécurisé à la gare routière de La Flèche.

La stratégie de mobilité du territoire va devoir donner la possibilité aux habitants de se déplacer autrement qu'en voiture individuelle. « *Il n'y a pas de solution unique*, souligne Jean-Pierre Guichon, vice-président du Pays fléchois en charge de la Transition numérique et des mobilités. *L'articulation entre les différents modes de déplacement doit également être anticipée.* » C'est notamment le cas à la gare routière de La Flèche.
Les personnes qui prennent le car ou un covoiturage pourront désormais s'y rendre à vélo. En juin, la Ville de La Flèche va installer un abri sécurisé gratuit pouvant accueillir jusqu'à trente vélos. Opérationnel cet été, il proposera également des services supplémentaires : recharge de vélo électrique, kit de réparation...
« *Deux systèmes de réservation seront possibles*, explique Jérôme Legat, directeur-adjoint des services techniques et du cadre de vie de la Ville de La Flèche. *Les usagers pourront souscrire un abonnement ou utiliser cet équipement de manière ponctuelle.* »
L'inscription se fait sur un site Internet dédié. Les abonnés retireront leur badge auprès de la Ville de La Flèche. Les utilisateurs ponctuels recevront un code d'entrée par SMS.
Le coût de cet aménagement est d'environ 60 000 €. Il sera financé à 60 % par l'État dans le cadre du programme Alvéole. ■

Photo non contractuelle.

3 ALTERNATIVES À LA VOITURE INDIVIDUELLE

Moyen de transport privilégié par les ménages, la voiture individuelle demeure une solution polluante et coûteuse. Voici trois alternatives pour se déplacer :

Le covoiturage

Partager une voiture permet de rencontrer des personnes qui vivent ou travaillent près de son domicile mais aussi, de faire des économies. Un trajet quotidien de 20 km en covoiturage fait économiser près de 1 500 € par an. Cela peut être organisé sur des plate-formes dédiées en ligne, dans les entreprises ou par relation.

Le vélo

Si plaisant pour de longues balades le week-end, pourquoi ne pas utiliser le vélo au quotidien ? En milieu rural, les déplacements de moins de cinq kilomètres, idéaux pour l'utilisation du vélo, représentent 55 % du total de la mobilité quotidienne. C'est peu coûteux et bon pour la santé.

Le transport à la demande

Des organismes proposent des services de transport à la demande sur le pays fléchois. C'est notamment le cas entre La Flèche et Sablé-sur-Sarthe sur le trajet de la ligne 203 du réseau Aléop de la Région Pays de la Loire, à Bazouges-Cré-sur-Loir, Crosmières et La Chapelle-d'Aligné avec l'association Reso'AP ou encore à La Flèche par l'APF France handicap et le CCAS. Renseignements auprès de ces organismes. ■

LE DOSSIER EN BREF

Un diagnostic est réalisé afin d'identifier les aménagements existants, les acteurs locaux de la mobilité et les difficultés.

« Il est important de penser à des transports alternatifs, moins coûteux, moins polluants pour pallier les problèmes de mobilité de certains. »

30
La Ville de La Flèche va installer des box sécurisés pouvant accueillir jusqu'à trente vélos à la gare routière.

1 500 €
Un trajet quotidien de 20 km en covoiturage fait économiser près de 1 500 € par an.

Connaître la biodiversité locale

Le Pays fléchois lance un atlas de la biodiversité communautaire afin de recenser et cartographier la faune et la flore du territoire.

Reconnu Territoire engagé pour la nature par la Région Pays de la Loire, le Pays fléchois a été retenu par l'Office français pour la biodiversité pour la réalisation d'un atlas de la biodiversité (voir Au fil n°76). Il a missionné le CPIE vallées de la Sarthe et du Loir et des référents sur chaque commune pour réaliser cet état des lieux de la faune et de la flore. Une dizaine d'espèces est actuellement recensée sur le territoire : les rapaces nocturnes et oiseaux, les amphibiens et reptiles, les chauves-souris, les arbres remarquables et insectes sapro-xylophage, la flore, les espèces exotiques envahissantes, les papillons, les pollinisateurs et les libellules. La même méthodologie est utilisée sur tout le territoire afin d'avoir une vision globale de leur présence. Arthezé, Villaines-sous-Malicorne, Mareil-sur-Loir, Clermont-Créans, La Flèche, La Fontaine-Saint-Martin et Oizé seront concernées en 2021. Les sept autres communes en 2022.

© Adobe stock

Les habitants mobilisés

Les habitants peuvent eux aussi contribuer à cet inventaire. Dans le jardin ou autour de chez eux, ils sont invités à observer les chauve-souris, amphibiens, escargots, papillons, rapaces, hérissons, reptiles, hirondelles, martinets et coccinelles. Ils remplissent ensuite le formulaire disponible sur *www.cpie72.fr/abc* en détaillant l'observation accompagnée d'une photo, d'une vidéo ou d'un enregistrement sonore.

D'autres animations sont organisées dans le cadre de cet atlas : des découvertes d'une espèce dans chaque commune et un concours photo sur le thème « *La nature sous un autre angle* », du 1er juin au 31 août. ■

Programme et informations sur www.paysflechois.fr/abc.

Nouvelles idées de randonnées

L'office de tourisme de la vallée du Loir développe son offre de randonnées. Deux nouvelles boucles vélos balisées et un topoguide des circuits pédestres sont créés.

© Comité Itinéraire vallée du Loir à vélo – Stevan Lira

Des boucles vélos balisées

Deux parcours viennent s'ajouter aux six boucles vélos de la vallée du Loir. « *Nous proposons des boucles adossées à l'itinéraire de la Vallée du Loir à vélo* », explique Claire Jousse, chargée de développement à l'office de tourisme de la vallée du Loir. Ces nouveaux itinéraires, plus longs, traversent le pays fléchois. Le premier, nommé « *Duo incontournable Zoo et château* », s'étend sur 48,5 km, de La Flèche au Lude en passant par Clefs-Val d'Anjou. Le second, « *Entre pierres et marais* », de 36 km, démarre des Marais de Cré-sur-Loir / La Flèche pour rejoindre Saint-Quentin-les-Beaurepaire puis Fougeré. « *Ces boucles sont balisées et numérotées en jaune n°17 pour la première et en gris n°18 pour la seconde.* »

Un topoguide des circuits pédestres

En mars, l'office de tourisme de la vallée du Loir a sorti un topoguide de trente randonnées pédestres. Parmi celles-ci, des circuits de 5 à 13 km dans le pays fléchois : à La Chapelle d'Aligné, à Thorée-les-Pins, aux Marais de Cré-sur-Loir / La Flèche et quatre à La Flèche. Le topoguide est vendu 15 € avec des goodies (un tour de cou, une gourde pliable et un foulard) dans les accueils de l'office de tourisme. « *Nous prévoyons d'éditer dix nouvelles fiches l'année prochaine* », poursuit Claire Jousse. ■

Plus d'informations sur www.vallee-du-loir.com *ou dans les accueils de l'office de tourisme de la vallée du Loir.*

Hortense Prieur, à l'aéroclub de La Flèche.

Une aventurière dans le cockpit

Bien qu'étudiante à Lyon, Hortense Prieur prend des cours de pilotage d'avion à La Flèche. Portrait de cette jeune femme passionnée par les transports.

Bio express

1999 : Naissance à Mainvilliers (28)

2015 : Obtention du baccalauréat

2021 : Début des cours de pilotage d'avion

Plus d'informations sur l'aéroclub Paul-Métairie sur **www.aeroclub lafleche.fr**, **@AeroclubPaul Metairie**, **@aeroclub_la_fleche**

Passion transport

Hortense Prieur a une passion peu commune. « *Depuis toute petite, je suis fascinée par les moyens de transport : bateaux, trains, avions, vélos…* » Actuellement en licence 3 de gestion d'entreprise et de management à Lyon, elle a effectué son apprentissage de deuxième année dans une entreprise de transport. « *Il fallait déterminer quel camion allait être utilisé par quel chauffeur et avec quelle livraison* », explique-t-elle. Cette année, l'alternance se fait dans sa propre entreprise, en Sarthe : « *Je suis auto-entrepreneuse. J'achète des vélos d'occasion, je les retape et les revends.* »

Pour cette jeune femme de 22 ans, les transports sont synonymes de liberté : « *J'apprécie le côté mécanique mais surtout l'ouverture au voyage.* » Dès qu'elle en a l'occasion, elle part à l'aventure : « *Je vais passer le permis bateau pour partir plusieurs semaines voire plusieurs mois.* » Son prochain départ sera cet été pour un road trip à vélo d'un mois, à travers l'Europe. « *Cela permet de rendre visite à des amis mais aussi de faire de nouvelles rencontres.* »

Cours de pilotage

En janvier 2021, les cours d'université se faisant à distance, Hortense Prieur profite du temps passé sur le territoire pour commencer les cours de pilotage à l'aéroclub Paul-Métairie de La Flèche. « *Plus jeune, je passais devant le panneau de l'aéroclub*, se souvient-elle. *Cela m'a toujours attirée et c'est très impressionnant la première fois que l'on prend les commandes.* » La simplicité et la convivialité de la structure lui plaisent particulièrement. « *J'envoie mes disponibilités par mail en début de semaine et les cours sont fixés en fonction de la météo* », décrit la jeune femme. Le dimanche matin, les bénévoles se retrouvent pour nettoyer et entretenir les avions. « *J'essaie d'y aller. Cela permet de mieux connaitre les avions.* »

Son objectif est de passer un brevet afin de pouvoir piloter seule et dans différents endroits. « *Je fais ça pour le plaisir mais pourquoi pas participer à des concours de précision ou d'orientation* », confie-t-elle. ■

à noter_

_AGENDA

Depuis le 17/05 • Espace Gambetta • Vente de la carte Atout jeunes
Sur horaires d'ouverture de l'Espace Gambetta. 25 €. Donne accès aux dispositifs jeunesse pour les 8-17 ans.
+ d'infos sur www.paysflechois.fr.

Du 01/07 au 01/09 • Centre-ville de La Flèche • Balad'en Flèche
Balade ludique et patrimoniale éphémère.
+ d'infos sur www.vallee-du-loir.com.

Du 09 au 11/07 • La Flèche • Les Affranchis - festival d'art de la rue
Spectacles du vendredi soir délocalisés à Mareil-sur-Loir, à La Chapelle d'Aligné et au Lude.
+ d'infos sur www.lecarroi.org.

Du 24 au 31/07 • FestiLoir - festival de spectacles gratuits du Pays Vallée du Loir
De passage le 25 juillet à Bousse et le 28 juillet à Crosmières.
+ d'infos sur www.pays-valleeduloir.fr.

Informations sous réserve des consignes sanitaires.

Retrouvez tous les événements sur **paysflechois.fr**

auFiL Le journal du Pays fléchois

Directrice de publication Nadine Grelet-Certenais **Rédaction** Service communication du Pays fléchois **Conception-réalisation** Service communication du Pays fléchois **Photos** Communauté de communes du Pays fléchois, Philippe Noisette, Comité Itinéraire vallée du Loir à vélo – Stevan Lira, Adobe stock **ISSN** 1638 -1009 - Dépôt légal à parution **Impression** Numeriscann **Tirage** à 13 800 exemplaires **Édition** n° 80 - Juin-juillet 2021

Au quotidien, c'est nous.

Pays Fléchois
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

65 hectares sont entretenus dans la réserve naturelle régionale des Marais de Cré-sur-Loir / La Flèche.

ARTHEZÉ • BAZOUGES-CRÉ-SUR-LOIR • BOUSSE • CLERMONT-CRÉANS • COURCELLES-LA-FORÊT
CROSMIÈRES • LA CHAPELLE D'ALIGNÉ • LA FLÈCHE • LA-FONTAINE-SAINT-MARTIN
LIGRON• MAREIL-SUR-LOIR • OIZÉ • THORÉE-LES-PINS • VILLAINES-SOUS-MALICORNE

Communauté de communes du Pays fléchois • Courrier : Espace Pierre-Mendès-France 72200 La Flèche
Accueil : Centre administratif Jean-Virlogeux - rue Fernand-Guillot 72200 La Flèche • 02 43 48 66 00
contact@cc-paysflechois.fr • Ouvert du lundi au vendredi 8h30 - 12h et 13h30 - 17h30 **www.paysflechois.fr**

Pays Fléchois
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES